



Cher-e collègue,

Nous espérons tout d'abord que vous et vos proches restez en bonne santé et préservés de la COVID. La situation sanitaire se dégrade très rapidement depuis ces derniers jours, particulièrement dans le Morbihan et en Ille et Vilaine. Pour autant, aucun renforcement des mesures de protections des personnels ou des élèves n'est envisagé. Pire, les protocoles ont même été allégés, une contradiction insupportable au vu des décisions annoncées par O. Véran pour limiter la contamination dans l'espace public, les bars et restaurants... Le ministre de la santé n'a eu aucun mot pour l'Éducation nationale !

MISE À JOUR DE NOS ARTICLES SUR LA SITUATION SANITAIRE

Le SNES continue de vous informer : vous trouverez un article mis à jour des dernières nouvelles : masques, obligation d'informer en cas de COVID positif dans l'établissement, ASA (et non arrêt maladie) le temps de se faire tester...

<https://r.snes.edu/sitationsanitaire>



Par ailleurs, une foire aux questions (FAQ) est en ligne sur le site national pour bien définir ce que sont nos obligations lorsque tout ou partie de la classe est en isolement.



FAQ - absence des élèves et continuité pédagogique

<https://r.snes.edu/faqcontinuitepeda>

La « continuité pédagogique » est à bien cadrer par les personnels eux-mêmes pour éviter tout abus ou épuisement sur le long terme.

ÉVALUATIONS 6E & 2NDE : DES QUESTIONS SCANDALEUSES !

Les tests que passent en ce moment tous les élèves de 6ème et seconde en maths et en français (en ligne sur un serveur dédié) sont l'occasion pour le ministère de sonder les élèves sur leur ressenti pendant le confinement et... sur l'accompagnement par leurs professeurs au cours de cette période ! Comment de pareilles questions qui visent l'évaluation des personnels par les élèves peuvent-elles se retrouver dans des tests dits de positionnement des acquis des élèves ? Vous pourrez lire un communiqué du SNES, SNUipp et SNEP-FSU qui condamne les méthodes de Jean-Michel Blanquer, toujours aussi malveillant avec nos professions, en suivant ce lien :



Évaluations nationales : un coupable mélange des genres

<https://r.snes.edu/evalnat>



La presse régionale (OF du 24 09) a relayé ce coupable mélange des genres.

<https://frama.link/evalof>

RÉFORME DU LYCÉE : GRAND ORAL ; PAIEMENT DES E3C1

Les IPR font actuellement le tour de l'académie pour présenter le Grand oral. Indignation et colère sont partagées par les collègues qui découvrent l'étendue des exigences pour les élèves et l'absence d'espace pour préparer les élèves à cet examen qui se veut pourtant « un engagement de toute la personne » et « une parole singulière d'un sujet en construction ». Quant au volet portant sur la valorisation du projet d'orientation, on imagine bien mal la « capacité à parler sur sa poursuite d'études » pour un jeune refoulé dans ses choix de Parcoursup... Et comme le rappellent les PsyEN : le parcours d'un élève ne peut pas être évalué car il n'y a pas de « bon parcours » mais un parcours pour chaque élève.

N'hésitez pas à communiquer au SNES toutes vos remarques sur le Grand oral, nous y reviendrons prochainement en développant aussi les Évaluations Communes (EC) qui se substituent aux E3C.

Par ailleurs, interrogé par le SNES, le rectorat nous a précisé que les indemnités pour les corrections des E3C1 de janvier dernier seraient versées sur les payes de septembre pour les séries technologiques, sur les payes d'octobre pour les séries générales.

RUPTURE CONVENTIONNELLE

Le rectorat doit enfin publier prochainement une note de service. Quelques tout premiers collègues ont eu leur rendez-vous avec la DPE. Si ce départ définitif de la Fonction publique vous intéresse, n'hésitez pas à nous solliciter tant pour avoir les informations sur cette nouvelle possibilité que pour vous accompagner au rectorat.

INFORMATION POUR LES STAGIAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Des réunions syndicales sont organisées en novembre (le 19 à Brest et le 25 à Rennes) à l'attention des stagiaires mi-temps et temps complet sur les mutations INTER, ces collègues étant toutes et tous candidat-es obligatoires. Nous vous remercions de leur transmettre cette information et la nécessité de déposer au chef d'établissement avant les congés d'automne l'autorisation pour participer à un stage syndical. Inscription auprès de nous et impression de l'autorisation pré-remplie en ligne.



Inscription au stage « stagiaires » du SNES Bretagne

<https://r.snes.edu/StagesBretagne>

RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE : STAGE À RENNES MERCREDI 30/09

Il reste des places pour ce second stage mercredi 30 septembre sur le rendez-vous de carrière. Quelles conséquences en attendre sur l'avancement ? Comment s'y préparer ? Quel intérêt trouver au document de référence ? Comment se dérouleront les entretiens avec l'IPR et le chef d'établissement ? Et toutes les questions que vous souhaitez aborder ! Le stage se déroulera dans les locaux de la FSU 35, 14 rue Papu à Rennes de 14h à 16h30 à Rennes (Attention: changement de lieu). Vous pouvez vous inscrire par retour de mel à :

s3ren@snes.edu



Stage du 23/09 à Brest.

Les frais de déplacements seront remboursés aux adhérent-es.

ÉLECTIONS AU CA : DES LISTES OUI, MAIS DES LISTES FSU !

C'est la période des dépôts de liste pour le conseil d'administration. Dans la mesure du possible, la liste peut être étiquetée « FSU », « sur l'initiative de la FSU » ou encore « ouverte et sur l'initiative de la FSU » mais la priorité est bien d'assurer la présence des personnels dans l'instance. Un appui ponctuel par des militant-es et des stages syndicaux pour agir en CA sont possibles : n'hésitez pas à nous solliciter pour toute demande.

Bonne semaine à toutes et tous,

Frédérique Lalys, Gwénaél Le Paih et Matthieu Mahéo
pour le secrétariat académique du SNES Bretagne